

2 février 2007

- Dépôt par Camélia Participations d'une surenchère sur son offre publique d'achat visant les actions de la société.
- Suspension de la cotation des actions de la société.

PROSODIE

(Eurolist)

1. Ce jour à 8 heures 40, BNP Paribas, agissant pour le compte de la société Camélia Participations SAS (1), a déposé une surenchère sur les termes de l'offre publique d'achat en cours (2) visant les actions de la société PROSODIE.

Camélia Participations SAS, qui détient 2 874 732 actions PROSODIE, soit 43,66% du capital et des droits de vote de cette société, propose désormais d'acquérir la totalité des actions non détenues par elle au prix unitaire de **25,25 €**.

Il est précisé qu'aux termes de protocoles d'accord conclus les 31 janvier et 1^{er} février 2007, des actionnaires se sont engagés à apporter leurs actions PROSODIE à l'offre publique en surenchère ; ces engagements portent sur 1 847 752 actions PROSODIE, soit 28,06% du capital et des droits de vote de la société.

2. En raison de ce dépôt, l'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de suspendre jusqu'à nouvel avis la cotation des actions PROSODIE.

Une publication ultérieure précisera la date de clôture de l'offre en cours, à ce jour fixée au 15 février 2007 (3).

-
- (1) Camélia Participations SAS est contrôlée au plus haut niveau par plusieurs fonds d'investissement gérés par Apax Partners.
 - (2) Offre libellée au prix de 23,40 € par action.
 - (3) Cf. D&I 207C0086 du 11 janvier 2007.